



BULLETIN
MUNICIPAL DE
LA COMMUNE
D'AGNAC



P3 ÉDITO

P 4-7 VIE LOCALE

P 8-9 ZOOM SUR : LE MANOIR
DU BOUT DU PONT

P 11 VIE ÉCONOMIQUE

P 12-17 VIE ASSOCIATIVE

P 18-19 CONSEILS MUNICIPAUX

P 20-23 INFORMATIONS

MARIAGES

Claire DELPECH et Nicolas DENJEAN..... le 23 mai 2026

DÉCÈS

Jean LEROUX..... le 2 février 2026

Marie POULIQUEN le 24 avril 2026

La vie de quartiers

Le 29 mai a eu lieu la fête des voisins route de l'Église, 32 participants à l'auberge espagnole dans une belle ambiance de rencontre et de partage.



Rédaction : l'équipe municipale
Crédit photos : l'équipe municipale
Mise en page : pom'C
Impression : IGS (47)
Prochaine parution : Janvier 2027

PRÉSERVER NOTRE COMMUNE : UNE RESPONSABILITÉ QUE NOUS PARTAGEONS

Agnacoises, Agnacois,

Les épisodes de sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs années nous rappellent avec force la nécessité d'être vigilants face aux risques d'incendie. Dans ce contexte, l'entretien régulier de nos propriétés n'est pas seulement une obligation réglementaire : c'est avant tout un acte de responsabilité et de solidarité envers l'ensemble de notre communauté.

Chacun d'entre nous peut contribuer à la sécurité collective en veillant à maintenir son terrain, son jardin, ses haies et ses arbres en bon état. Les herbes hautes, les broussailles, les branchages accumulés ou encore les déchets végétaux constituent autant de combustibles susceptibles de favoriser la propagation rapide d'un feu.

Une attention particulière doit également être portée aux arbres fragilisés ou morts. Affaiblis par les sécheresses successives, ils représentent un danger réel. Au-delà du risque d'incendie lié à leur forte inflammabilité, ils peuvent chuter et provoquer des dommages aux personnes, aux habitations, aux réseaux ou à la voirie. Il appartient à chaque propriétaire de surveiller leur état et de procéder, lorsque cela s'avère nécessaire, à leur élagage ou à leur abattage.

La prévention reste notre meilleure protection. Un terrain entretenu limite considérablement les risques de départ et de propagation des incendies. Il contribue également à préserver la qualité de vie de chacun et facilite l'intervention des services de secours lorsque celle-ci est nécessaire.

Je vous invite donc à vérifier régulièrement l'état de votre propriété et à réaliser les travaux d'entretien indispensables avant la période estivale.

Je souhaite également rappeler que le défaut d'entretien peut engager la responsabilité civile et pénale du propriétaire. La réglementation prévoit, en cas de manquement, des mesures pouvant aller jusqu'à l'exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire ainsi que des sanctions administratives ou pénales. En cas d'incendie provoqué ou aggravé par un défaut d'entretien, les conséquences humaines, matérielles et juridiques peuvent être particulièrement lourdes.

La sécurité de notre commune dépend de l'engagement de chacun. Ensemble, par des gestes simples et réguliers, nous pouvons protéger nos habitations, notre environnement, notre patrimoine naturel et nos concitoyens.

Je vous remercie par avance pour votre vigilance et votre implication au service de l'intérêt général.

Amicalement à tous !

Guillaume Pouliquen
Le Maire

Vie locale

TRAVAUX ET DIVERS PROJETS

LA SALLE DES FÊTES FAIT PEAU NEUVE

Lieu incontournable de la vie associative, culturelle et festive de notre commune, la salle des fêtes va bénéficier d'importants travaux de rénovation au cours des années 2026 et 2027.

La première étape est terminée, la réfection d'une partie de la toiture afin de préserver durablement le bâtiment et d'améliorer son confort d'utilisation a été réalisé ce printemps. Dans la continuité de ces travaux, une attention particulière sera portée à la performance énergétique avec la mise en place d'une nouvelle isolation, permettant de réduire les consommations d'énergie tout en offrant de meilleures conditions d'accueil aux utilisateurs.

Le programme de rénovation prévoit également la mise aux normes de l'installation électrique afin de garantir la sécurité du bâtiment et de répondre aux besoins actuels des associations et des organisateurs d'événements.

Enfin, la salle des fêtes sera équipée d'un système de sonorisation moderne et performant. Cette amélioration permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les spectacles, réunions, conférences, manifestations associatives et événements festifs qui rythment la vie de notre commune.

Par ces investissements, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir des équipements publics de qualité au service des habitants, des associations et de l'ensemble des acteurs locaux. À l'issue de ces travaux, la salle des fêtes offrira un cadre plus confortable, plus fonctionnel et mieux adapté aux usages d'aujourd'hui et de demain.



UNE SECONDE VIE POUR LA CROIX DE BOUDY

Patrimoine discret mais précieux de notre commune, la croix en bois située au lieu-dit Boudy a récemment bénéficié d'une réfection partielle grâce au savoir-faire et à la générosité de l'un de nos habitants, Nicolas DENJEAN.

Passionné par le travail du bois et fort d'une solide expérience professionnelle, Nicolas a mis ses compétences au service de la préservation de ce petit élément de notre patrimoine local. Son métier, peu commun, consiste à fabriquer des caisses claires et des batteries acoustiques, un domaine qui exige une parfaite maîtrise des essences de bois, de leur assemblage et de leurs qualités acoustiques.

Avec soin et précision, il a redonné toute sa solidité à cette croix qui fait partie du paysage et de l'histoire de Boudy. Au-delà de la qualité du travail réalisé, cette intervention illustre l'attachement de nombreux habitants à la préservation du patrimoine communal.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Nicolas DENJEAN pour son investissement et son talent. Un véritable artisan d'art, dont le savoir-faire contribue à faire vivre et rayonner notre commune.

À Agnac, les artistes ne sont pas toujours sur scène : certains façonnent le bois avec passion et perpétuent, à leur manière, notre patrimoine et nos traditions.

LE SIÈGE DU SIVU SCOLAIRE DE LA VALLÉE DU DROPT S'INSTALLE À AGNAC

Depuis le 1er avril 2026, la commune d'Agnac accueille le siège du SIVU Scolaire de la Vallée du Dropt dans les locaux de la mairie. Ce transfert marque une nouvelle étape dans la vie de ce syndicat intercommunal, qui œuvre au service des écoles et des familles du territoire.

Les administrés peuvent désormais retrouver Auriane, secrétaire du SIVU, lors de sa permanence hebdomadaire chaque mercredi de 14 h à 18 h à la mairie d'Agnac.

Pour toute demande de renseignement, elle est joignable par téléphone au 05 53 83 01 59 ou par courriel à l'adresse suivante : sivm.valledropt@wanadoo.fr.

La municipalité d'Agnac se réjouit d'accueillir ce service de proximité au sein de ses locaux et de contribuer ainsi au bon fonctionnement des services scolaires de la Vallée du Dropt.



PRÉVENTION

CANICULE : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES POUR NOUS PROTÉGER

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, nourrissons, jeunes enfants, personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques.

Quelques gestes simples permettent pourtant de limiter les risques liés à la canicule.

Hydratez-vous régulièrement

N'attendez pas d'avoir soif pour boire. Il est recommandé de boire de l'eau plusieurs fois par jour, même en l'absence de sensation de soif. Évitez les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

Restez au frais

Maintenez votre logement au frais en fermant volets, rideaux et fenêtres durant la journée. Aérez de préférence tôt le matin ou tard le soir lorsque les températures sont plus clémentes.

Évitez les efforts aux heures les plus chaudes

Limitez les activités physiques entre 11 h et 18 h. Si vous devez sortir, privilégiez les zones ombragées et portez des vêtements légers, amples et de couleur claire ainsi qu'un chapeau.

Prenez soin des plus vulnérables

Les personnes âgées ne ressentent pas toujours la sensation de soif. Pensez à prendre régulièrement de leurs nouvelles et à leur proposer de l'eau. Les nourrissons et jeunes enfants doivent également être hydratés fréquemment et protégés du soleil.

Rafrâchissez-vous plusieurs fois par jour

Mouillez votre visage, vos bras ou votre nuque, prenez des douches tièdes ou utilisez un gant humide pour faire baisser la température corporelle.

Soyez attentifs aux signes d'alerte

Maux de tête, vertiges, fatigue inhabituelle, crampes, nausées ou confusion peuvent être les premiers signes d'un coup de chaleur. En cas de malaise, contactez rapidement un professionnel de santé ou les services d'urgence.

La solidarité est essentielle pendant les périodes de canicule. Un simple appel ou une visite à un voisin isolé peut faire toute la différence.

Prenons soin les uns des autres et restons vigilants tout au long de l'été.

ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS : UNE RESPONSABILITÉ DE CHACUN POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et aux risques accrus d'incendie, l'entretien régulier des terrains, jardins, haies et arbres constitue une nécessité pour la sécurité de tous.

Chaque propriétaire est tenu de maintenir sa propriété en bon état d'entretien. Les herbes hautes, broussailles, branchages, déchets végétaux ou encore les arbres morts représentent autant de combustibles susceptibles de favoriser la propagation rapide d'un incendie.

Les arbres morts : un danger à ne pas négliger

Fragilisés par les épisodes de sécheresse successifs, de nombreux arbres dépérissent ou meurent. Ces arbres présentent un double risque :

Un risque d'incendie, en raison de leur forte inflammabilité ;

Un risque de chute, pouvant occasionner des dommages aux personnes, aux habitations, aux réseaux ou à la voirie.

Il appartient aux propriétaires de surveiller l'état de leurs arbres et de procéder, si nécessaire, à leur élagage ou à leur abattage dans les meilleurs délais.

Prévenir plutôt que subir

Un terrain entretenu limite considérablement les risques de départ et de propagation des feux. Il contribue également à préserver la qualité de vie du voisinage et la sécurité des services de secours en cas d'intervention.

La municipalité invite donc chacun à vérifier régulièrement l'état de sa propriété et à réaliser les travaux nécessaires avant la période estivale.

Rappel des responsabilités et des sanctions

Le défaut d'entretien d'une propriété peut engager la responsabilité civile et pénale du propriétaire.

En cas de manquement constaté, le maire peut mettre en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux nécessaires. À défaut d'exécution, ceux-ci peuvent être réalisés d'office à ses frais. Par ailleurs, des sanctions administratives et pénales peuvent être prononcées conformément à la réglementation en vigueur.

Si un incendie se déclare ou se propage en raison d'un défaut d'entretien ou de l'absence de débroussaillage obligatoire, le propriétaire peut être tenu responsable des dommages causés et s'exposer à des amendes importantes, voire à des poursuites pénales. Dans les cas les plus graves, lorsque la propagation d'un incendie cause des dommages à autrui, les peines peuvent aller **jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende**. Les assurances peuvent également réduire leur prise en charge ou appliquer des franchises supplémentaires.

Ensemble, soyons vigilants !

L'entretien de nos propriétés est un geste simple qui participe à la protection de notre commune, de nos habitations, de notre environnement et de nos concitoyens.

HORAIRES ENTRETIEN DES EXTERIEURS

OUTDOOR MAINTENANCE SCHEDULES

Lundi au vendredi	09h - 12h	14h - 19h30
Samedi	09h - 12h	15h - 19h
Dimanche et Jours Fériés	10h - 12h	

Pour une bonne entente entre voisins !

For a good understanding between neighbours !

Vie locale

NOUVEAU SUR LA COMMUNE



Les Pèrles de Bien-être
INSTITUT DE BEAUTÉ ET SPA PRATICIENNE

OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE - MERCREDI FERMÉ
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

07 66 93 34 53

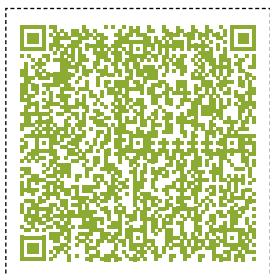
MASSAGES • SOINS VISAGE • CORPS
MAQUILLAGE • ONGLERIE
SOINS ÉNERGÉTIQUES • HEAD SPA
ESPACE PRIVATIF JACUZZI •

AMBIANCE DÉTENTE • RELAXATION • BIEN-ÊTRE • BEAUTÉ

Noélly, vous attend avec des prestations sur mesures :

- MASSAGES
- SOINS VISAGE-CORPS
- SOINS ÉNERGÉTIQUES
- MAQUILLAGE
- ESPACE PRIVATIF JACUZZI
- ONGLERIE
- HEAD SPA

SITE INTERNET



VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Rendez-vous du 10 juillet 2026 sur la commune d'Agnac avec Madame La Sous-Préfète pour une réunion de travail.

Claire ROBERT, Corinne BERNIER, Dominique PEURIÈRE Sous-Préfète de Marmande-Nérac, Guillaume POULIQUEN, Jacques LAFFITTE



UN ÉRABLE DU JAPON POUR LA MAÏADE



La tradition de planter le Mai pour célébrer l'élection des élus municipaux était vivace chez nos anciens, elle perdure à Agnac même si cette année elle a eu lieu, non au 1er mai, mais au solstice d'été, le 21 juin, date tout aussi symbolique.

Le Maire et le Conseil Municipal ont ainsi souhaité remercier la population pour leur élection et, en dépit de la canicule, sévère ce jour là, une quarantaine d'Agnacais et d'Agnacaises sont venus assister à cette cérémonie républicaine et amicale.

Notre Maire Guillaume Pouliquen a rappelé le rôle des nombreuses associations d'Agnac qui contribuent au lien social de la commune. Il a également invité les habitants à ne pas hésiter à faire appel aux services de la mairie et aux élus en particulier pendant les périodes de pics de chaleur ou la solidarité doit s'exercer envers les personnes les plus fragiles ou les plus isolées.

L'arbre du mai, un bel érable du Japon a ensuite été planté devant la mairie, chaque conseiller municipal a donné son coup de pelle !

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Seuls quatre membres du précédent Conseil sont dans la nouvelle équipe. Pour que vous puissiez mieux nous connaître, voici une présentation du nouveau Conseil Municipal élu au complet, avec les missions principales.



Maire

Guillaume POULIQUEN
42 ans

Agriculteur éleveur

Jolimont

Délégué CCPL, commissions : appel d'offres, bâtiments, voirie, environnement, sécurité. Correspondant chambre d'agriculture.



Première adjointe

Corinne BERNIER
50 ans

Aide-soignante

Iffour

Déléguée suppléante CCPL, déléguée territoire d'énergie, commissions bâtiments, aménagements, voirie, environnement, communication, tourisme, associations, salle des fêtes.



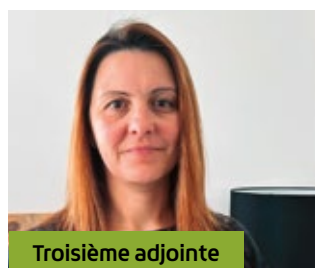
Deuxième adjoint

Jacques LAFFITTE
72 ans

Retraité aviation civile

Route de l'église

Délégué syndicat Dropt aval, commissions : bâtiments, aménagement, voirie, réseaux, communication, tourisme, associations, salle des fêtes.



Troisième adjointe

Claire ROBERT
40 ans

Enseignante de la conduite et de la sécurité routière

Cheyrou

Correspondante Sécurité Routière, déléguée transports scolaires, RPI, commissions : appel d'offres, bâtiments, aménagement, voiries.

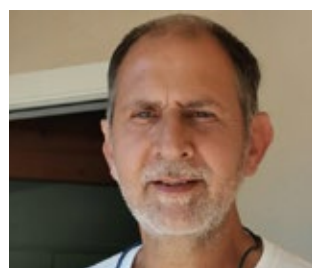


Danielle FELTRE
67 ans

Retraîtée santé publique

Le Conchou

Correspondante Violences intra-familiales, Déléguée SIVU chenil 47, commissions associations et fêtes, salle des fêtes, sécurité.

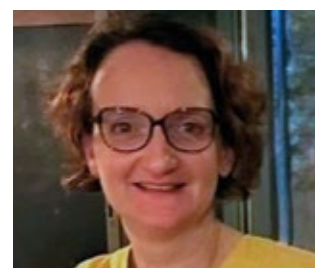


Didier SACCHET
57 ans

Artisan frigoriste

Le Pesquier

Délégué territoire énergie 47, commissions appel d'offres, bâtiments, aménagement, voirie, réseaux.



Marie ERBANI
48 ans

Pharmacienne

Aux Aubards

Commissions : bâtiments, aménagement, réseaux, voirie, associations et fêtes, salle des fêtes.

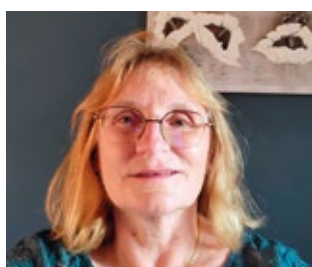


Jean-Michel GOUZOU
65 ans

Retraité militaire

Route de la Plaine

Correspondant Défense, Souvenir Français, Commissions environnement. Suivi des travaux communaux.



Laurence BONNEL
54 ans

Secrétaire

Route de l'église

Commissions : associations et fêtes, salle des fêtes.



Olivier DUBUQUOY
71 ans

Ingénieur Agronome,

Le Chateau

Correspondant Anglophone, Délégué Eau 47, Commissions : Communication, bâtiments, aménagement, réseaux, voirie.



David RUBIO
42 ans

Éducateur sportif

Au Pinqua

Commission Bâtiments, aménagement, réseaux, voirie, communication, tourisme, associations et fêtes, salle des fêtes.

NOTRE PATRIMOINE : LE MANOIR DU BOUT DU PONT



Le manoir du Bout du Pont est bien connu par son pigeonnier du 16^{ème} siècle classé monument historique, emblématique d'Agnac, que l'on voit bien de la route en approchant du pont de la Sauvetat.

Le manoir, lui, se fait plus discret, protégé par la végétation. Un vénérable micocoulier en garde l'entrée. Il tient son nom du lieu-dit fort ancien du bout du pont, bien sûr l'extrémité de notre pont médiéval aux 23 arches que nous partageons avec la Sauvetat. Il est l'un de nos édifices les plus intéressants par son architecture et son histoire.

Aujourd'hui, bien entretenu par ses propriétaires il est utilisé pour des hébergements de 40 personnes, des réceptions de 200 personnes et près de 25 mariages par an. Le manoir a ainsi une activité économique attirant sur Agnac beaucoup de monde extérieur à la commune et contribuant à sa notoriété.

Son origine remonte au moyen-âge, au 13^{ème} siècle bien avant la guerre de cent ans et donc sous occupation anglaise. On est alors à l'époque des croisades et des templiers qui construisent partout en Europe des commanderies pour entretenir l'Ordre du Temple en terre sainte.

Il y avait donc une commanderie Templière dans le bourg de la Sauvetat du Dropt (à l'époque Sauvetat de Caumont) dont

le vestige doit probablement être la célèbre Maison de la Tour.

Le manoir, qui n'en était pas un à l'époque, était une dépendance fermière de cette commanderie. Dépendance qui devait lui assurer les revenus nécessaires. Elle était aussi placée idéalement pour contrôler l'entrée du pont médiéval, seul passage sur le Dropt à l'époque, pour rejoindre la Sauvetat.

Les anciens savent qu'un souterrain, aujourd'hui effondré, partirait de la maison de la tour et rejoindrait, selon la légende, l'autre rive du Dropt et pourquoi pas notre manoir ; commanderie et ferme templière pouvant alors se rejoindre discrètement ...

On sait que ça s'est mal terminé pour les Templiers, en 1314, emprisonnés, brûlés et leurs richesses éparpillées. Notre manoir passe alors probablement aux mains du seigneur de Duras mais on sait peu de choses sur son histoire à travers les conflits qui ont traversé notre coin de Guyenne : guerre de cent ans, guerre de religions, révolte des croquants et siège destructeur de la Sauvetat en 1637.

Toujours est-il que le bâtiment se transforme et devient un élégant manoir, agrémenté au 16^{ème} siècle de ce magnifique pigeonnier aux neuf piliers et à la remarquable toiture.

Le manoir a conservé son architecture de style 17 à 18^{ème} siècle.



Il allie vieilles pierres blanches, haute toiture, poutres massives et élégantes ouvertures. Il se compose d'un bâtiment principal, qui servait pour le logement et aussi d'anciens chais qui servaient d'étables et d'entrepôts pour l'utilisation fermière du manoir.

On pouvait y accéder par deux porches dont l'un donnait sur l'entrée du pont médiéval.

Depuis la cour intérieure et les jardins, on peut contempler de nombreux détails intéressants : une échauguette, une terrasse surélevée, un deuxième pigeonnier plus petit, une cloche et deux girouettes sur le faîte du toit, deux puits, un bel escalier extérieur, des fenêtres mansardées le long du chais et aussi un très beau cadran solaire peint sur le mur principal avec une inscription latine pleine de sagesse et dont voici la traduction : « Tous ceux qui brillent le matin ne luisent pas le soir » !

À l'intérieur, on peut voir une belle cheminée Renaissance et aussi une meurtrière qui permettait aux occupants de tirer quelques coups d'arquebuse sur les possibles assaillants.

De nos jours les temps sont plus calmes et l'accueil de la propriétaire est très aimable. Nous la remercions pour nous avoir fait découvrir ce beau morceau de patrimoine de notre commune et de nous avoir permis de vous présenter les photos ci-jointes.



THE MANOR AT THE END OF THE BRIDGE

The Manor at the end of the bridge, is well known for its famous 16 th century dovecote, visible from the road near La Sauvetat, close to the medieval bridge.

Nowadays, it is used for accommodation, many weddings and receptions, thus contributing to the local economy.

Its origin dates back to the 13 th century, when Agnac was under English rule.

It was the time of the crusades and the powerful Knights Templar had built command houses in many places in Middle East and Europe. That was the case at La Sauvetat, and the manor, on our side of the river was at that time a fortified Templar farm related to the command house.

Some legends say that an underground tunnel, now collapsed, joined the two buildings.

It ended badly for the templars, who were imprisoned, burned and their wealth scattered.

The manor then probably belonged to the Lord of Duras. Little is known about its history during the conflicts in our area in the next three centuries.

All we know is that the farm became an elegant mansion embellished with a magnificent dovecote. The manor has preserved its 17 th and 18 th centuries architecture.

There is a main building used for accommodation and barns formerly used as stables for the farm activities.

From the inner courtyard many interesting details can be spotted : a watchtower, two Weathervanes, an alarm bell on the roof, two wells and a gorgeous sundial on the main wall with this motto in Latin: "everything that glows in the morning does not shine in the evening "; Inside the main building there is a nice renaissance style fireplace and also an arrow slit for defense against possible aggressors.

Nowadays, we live in much quieter times and the owner's welcome is very friendly. Thanks to this fine lady for allowing us to visit and take pictures.

FORUM des ASSOCIATIONS D'AGNAC



DIMANCHE
30 AOÛT
2026



DE
14H
À 17H



SALLE
DES FÊTES

Venez découvrir, échanger, vous informer et vous inscrire !



H au Carré

pour les
bains de gongs



Yoga
Bluemoon

pour le yoga



ASOA

pour le
fitness



La Danse
en ligne

pour la
country



Le Village
de la Danse

pour la danse
classique -
moderne jazz



L'arc
d'Agnac

pour le
tir à l'arc



Zumb'
avec Joa

pour la
zumba



Les Champs
Fleuris

pour le
comité des fêtes



Biblio'Résô

pour le
coin lecture

Venez
nombreux !



*Le
tissu associatif,
la richesse
d'Agnac !*

RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

ACTIVITÉS DIVERSES

• AIDE À DOMICILE

Stévie BARAT

Tél. : 07 63 72 76 42

• ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Claire DUBUC

J'accueille, accompagne et écoute avec bienveillance les familles.

Tél. : 06 86 79 48 57

Facebook : Petits Pissenlits

• LIQUID TRAVELS

Educateur vinicole, approche ludique, circuit touristique.

Martin VERHOEKS

Tél. : +33 7 88 58 32 61

verhoeks.martin@orange.fr

• LE MANOIR DU BOUT DU PONT

Salle de Réception Evènements
Mariage, Wedding and Event Venue

Sophie COLLAS

Tél. : 05 53 83 09 98 ; 06 86 36 08 26

Mail : sophie.collas88@gmail.com

Web: www.lemanoirduboutdupont.com

• MINOU CATS Hôtel pour chats

Nicky FROST et Andrew CROWE

Minerve

Tél. : 05 53 93 92 44

• LE CLOS DES MIL'PATTES

Hôtel canin différent pour un séjour en toute liberté.

747 route de Barbe

Tél : 05.53.83.37.65 ou 06.40.26.18.69

Mail : closdesmilpattes@gmail.com

FERMES ET PRODUCTEURS

• APICULTEUR

Bob TRUMAN

565 Route d'Iffour

Tél. : 06 33 65 30 26

Mail : bob.truman47@gmail.com

• LA FERME DE BOUDIBAY, production de légumes bio

Olivier PAYRE

Vente à la ferme le samedi après-midi

171, Impasse de Boudibay

Tél. : 06.63.40.41.51

ARTISANS ET ENTREPRISES

• COIFFURE

Sophie Coiff'

Salon de coiffure itinérant

Tél. : 06 75 94 46 29

• FRANCK UTILITAIRES E.U.R.L. Atelier réparations mécaniques utilitaires et V.L.

388 Route de la Gare

Tél. : 05 53 64 51 86

• FROID CLIMATISATION cuisine chauffage

Didier SACCHET - EURL A.D.S.

Aux Pesquiers

Tél. : 05 53 83 62 82

• MAÇONNERIE, CARRELAGE, TOUS TRAVAUX BÂTIMENT

Stéphane BOISSET

Sable

Tél. : 06 08 03 32 69 ; 05 53 94 13 19

• NETAYA, Artisan d'art, Sculpteur sur bois

Leandre WILLIG

Tél. : 06 74 00 06 00

netaya.lw@gmail.com

Instagram : netaya_leowood

Facebook : netayawoodleo

• PLOMBERIE, SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Laurent TEYSSIER

Pré du Bourg

Tél. : 05 53 64 91 39

• POTERIE

Sabine CAMPS

Tél. : 06 18 30 01 08

• V.T.C CHAUFFEUR PRIVÉ

Nathalie et Jeannick RAYMOND

Tél. : 06.83.67.12.45

Web : www.vtc-dordogne-perigord.fr

PÔLE BIEN-ÊTRE

• ACUPUNCTURE, NATUROPATHIE, Diététique, Méthode traditionnelle chinoise

Sandra DOS SANTOS

Tél. : 06.10.35.86.01

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

• CAMPING DE MOULIN BRULÉ

M. BIEZENO

Tél. : 06.89.04.07.27

Mail : info@campingmoulinbrule.co.uk

• GÎTES DE LA COLLINE

Zoé et Elliot

Route de Miramont

Facebook : Les Gîtes de la Colline et

Instagram : lesgitesdelacolline

• GÎTES DE LA NOUVELLE VIE

Emilie DERUYFFELAERE

Gîtes de 4 et 2 personnes.

255 Route d'Iffour

Tél. : 06 30 86 61 21

• LES YOURTES D'AGNAC

Hébergement de loisirs

Andrew CROWE

Minerve

Tél. : 05 53 93 92 44

Mail : andrew@yourtesdagnac.fr

Web : https://yourtesdagnac.fr

BIEN ÊTRE

• BAINS DE SONS ET DE GONG & DANSE RE-CREATIVE

Babette GAZEAU

Tel. : 06 63 11 78 57

Web : www.babettegazeau.com

• EDUCATEUR SPORTIF

David RUBIO

Tél. : 07 68 02 92 09

Paco.coaching@gmail.com

• EQUI COACHING

Emilie DERUYFFELAERE

vous accompagne dans votre cheminement en développement personnel et gestion émotionnelle avec l'aide de ses trois chevaux.

255 Route d'Iffour

Tél. : 06 30 86 61 21

Instagram : @paco.coaching

• LES PÈRLES DE BIEN-ÊTRE

Institut de beauté et SPA
praticienne

Noëilly

Tél. : 07.66.93.34.53

Vie associative

UNE ANNÉE SPÉCIALE !



L'ARC D'AGNAC

affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pendant trois jours, du 22 au 24 mai 2026, Agnac a accueilli, sous un soleil de plomb, l'élite française du tir à l'arc nature.

Organisée par le Président Jean-Luc Jossic et le club L'Arc d'Agnac, sous l'égide de la Fédération Française de Tir à l'arc, cette compétition nationale a réuni à Agnac et Bourgoignague plus de 700 compétiteurs venus de toute la France, désireux de décrocher les titres de champion national tant par équipes qu'en individuel.

Le championnat s'est déroulé au cours de trois jours de compétition intense, le premier par équipes, les second et troisième en individuel sur quatre parcours de 21 cibles de tirs (trois à Agnac, sur les terres du Château de Pechalbet et un à Bourgoignague), tous parfaitement signalisés, sous les yeux et le contrôle d'une vingtaine d'arbitres.

Le village d'accueil du Championnat se trouvait, lui, sur le site de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Bourgoignague. Il constituait le point de départ, d'entraînement, de restauration et de récupération des archers.

Dès le vendredi 22 mai, les championnats par équipes ont ouvert les hostilités. Les meilleurs clubs français se sont affrontés dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale. Mais c'est surtout durant le week-end que l'événement a pris toute son ampleur. Samedi et dimanche, des centaines d'archers ont parcouru les circuits installés dans les sous-bois et les prairies des alentours. Sous des températures dépassant parfois les 30 degrés, les compétiteurs ont dû composer avec la fatigue et la concentration permanente qu'impose le tir nature.

Cette discipline, l'une des plus authentiques du tir à l'arc de parcours, consiste à tirer sur des cibles animalières disposées dans un environnement naturel. Les distances varient et



demeurent inconnues jusqu'au moment du tir, obligeant les archers à évaluer rapidement chaque situation avant de décocher leur flèche.

Au terme de ces trois journées intenses, les champions de France 2026 ont été sacrés dans les différentes catégories d'équipes, d'âge et d'armes.

Pour le club organisateur, le défi était de taille. Avec un peu plus d'une cinquantaine de licenciés, L'Arc d'Agnac a relevé avec succès l'organisation d'un événement national majeur. Hébergement, restauration, logistique des parcours, accueil des délégations d'archers et des exposants, accueil des visiteurs (+ de 1.500) : tout avait été pensé pour offrir aux participants les meilleures conditions possibles. Une centaine de bénévoles, recrutés pour l'occasion, ont assisté le club pour parvenir à ce résultat.

Au-delà des résultats sportifs, ce championnat 2026 restera également dans les mémoires pour la qualité de son organisation et pour l'accueil chaleureux réservé aux visiteurs. À l'heure du bilan, les sourires étaient nombreux lors de la cérémonie de clôture. Les champions sont repartis avec leurs médailles, tandis que les organisateurs ont reçu les félicitations unanimes des participants. Un succès qui permet aux communes d'Agnac et de Bourgoignague, à leur intercommunalité, à la Communauté de communes du Pays de Lauzun et au Lot-et-Garonne d'inscrire leurs noms dans l'histoire du tir à l'arc français.

Un grand bravo à L'Arc d'Agnac pour ce beau défi relevé et remporté, grâce à une vive implication et à une excellente organisation. Merci d'avoir porté le nom d'Agnac dans toute la France en l'associant aux valeurs d'organisation, d'accueil et de bon vivre.

Le mot du Président :

Notre belle aventure s'est terminée avec succès, tous les ingrédients étaient au rendez-vous pour réaliser un très beau Championnat de France.

Merci à la mairie d'Agnac et de Bourgougnague, aux personnalités présentes pour la remise des médailles, à la Maison Familiale de Bourgougnague et les propriétaires du château de Péchalbet d'Agnac.

Et surtout un grand merci à toute l'équipe de l'Arc d'Agnac, les partenaires et les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

Prévisions 2^{ème} semestre :

Après notre succès concernant le Championnat de France, nous continuons la saison avec :

- Le 20 juin 2026 : initiation tir à l'arc à la fête du village à Roumagne
- Le 12 juillet 2026 : concours 3D départemental le terrain provisoire à Agnac, gentiment prêté par Mr Griveau Emmanuel
- 15 juillet 2026 : initiation pour des jeunes « ETE ACTIF Portes Sud Périgord »
- Fin août : initiation pour le Centre de Loisirs de Miramont de Guyenne
- Début octobre : entraînement pour une équipe séniors qui participera aux Jeux d'Aquitaines Seniors.
- 06 septembre 2026 : Forum des associations à Eymet et Mir'assos à Miramont

Le Président, Jean-Luc Jossic

DANSE EN LIGNE



Le club de danse en ligne d'ACFAA se donne RDV à la salle des fêtes d'Agnac les mercredis matin pour se divertir et apprendre des danses en ligne variées et de différents niveaux. Cette année, le club que Chris Etches a commencé, et qui est couramment dirigé par Polly Fellows et Caro Hartridge, fête ses 20 ans ! On espère que le club continuera avec le même succès et la même bonne ambiance pour de nombreuses années encore.

Pour plus d'informations, contacter :

Polly Fellows : polly.fellows@icloud.com

Carol-Lynn Hartridge : cmhartridge@gmail.com

LE MARDI À AGNAC, C'EST ZUMBA !



Venez nous retrouver à la salle des fêtes d'AGNAC les mardis de 19h30 à 20h30 à partir du mois de septembre !

Vous avez aussi la possibilité de faire

un 2^{ème} cours par semaine les vendredis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Armillac.

Pas de raison de croire que ce n'est pas fait pour vous, non non ! On peut pratiquer la ZUMBA à tout âge à partir de 14 ans jusqu'à l'âge que vous voulez, même des hommes s'y essaient. L'essentiel, c'est de se faire plaisir et de ne pas aller au-delà des limites de son corps !

La ZUMBA, c'est quoi exactement ? Il s'agit d'un mélange de danses latines et de fitness qui fait travailler le cardio, brûler des calories, muscler aussi des parties du corps. Sur des rythmes

endiablés, vous pourrez évacuer les tensions de la journée, vous amuser, vous éclater dans une ambiance conviviale et décontractée ! Tout au long de l'année, il y en a pour tous les goûts : zumba déguisée, zumba party où se mélangent les adultes et les enfants, et toujours avec le SOURIRE !

N'hésitez pas à partager, venez seul(es) ou accompagné(es) avec un membre de votre famille, un(e) ami(e) : NOUVEAUTE à partir de la rentrée, vous pourrez bénéficier de 3 cours d'essai offerts : une bouteille d'eau, une serviette et des baskets propres pour la salle GO GO GO ! Notre instructrice JOA saura vous séduire avec son sourire, sa joie et sa bonne humeur. Reprise des cours le mardi 8 septembre 2026 à 19h30. Il existe aussi des cours adaptés pour les enfants de 5 à 13 ans. le vendredi à la salle des fêtes d'Armillac de 18h à 19h.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Joa : 06.77.60.44.66

ou l'association : zumbavecjoa@outlook.fr



LA FRATERNELLE DE MONFRANGE

Le club des aînés ruraux avec sa nouvelle équipe organise son loto mensuel, le quatrième mardi du mois et dans l'année quatre lotos public ouverts à tous le monde. Juillet et août vacances.

Cette année le club compte 110 adhérents.

Nous avons organisé avec la commune le repas traditionnel du 1er mai qui a été une réussite, 128 convives. Au cours du repas nous avons fêté les anniversaires de nos adhérents (80, 85, 90 ans ainsi que les 60 ans de mariages de 2 couples).

Un autre repas est prévu le 19 novembre 2026.

Dans une bonne ambiance toute l'équipe est heureuse de vous accueillir et remercie tous les habitués qui nous font confiance et espère voir arriver de nouveaux adhérents.

Pour tous renseignements :

Madame Jeanine POUCKET, Présidente, 06.71.74.14.65

Monsieur Pierrot TATAREAU, Président adjoint

Madame Eliane JAUZENQUE, Trésorière

Madame Muriel PICHARDIE, Secrétaire

CALENDRIER 2^{ème} SEMESTRE 2026

Septembre

Samedi 12	Loto public	14h30
Mardi 23	loto adhérents	14h30

Octobre

Samedi 17	loto public	14h30
Mardi 27	loto adhérents	14h30

Novembre

Mardi 24	loto adhérents	14h
----------	----------------	-----

Décembre

Mardi 22	loto adhérents gratuit	14h30
----------	------------------------	-------

Janvier 2027

Samedi 09	loto public	14h30
Mardi 26	loto adhérents	14h

H AU CARRÉ

Babette Gazeau vous fait de nouvelles propositions le jeudi pour la saison prochaine.

Les bains sonores, une bulle de détente dans un espace de vibrations et de sons, changent d'horaire, dorénavant de 15h à 16h, tarif inchangé : 20 euros.

Il s'en suit un atelier du mouvement "dan(sons)" éveil corporel et vibration, une pratique d'expression personnelle, ludique, créative, spontanée valorisante et dans la bienveillance de 16h30 /18h, tarif : 13 euros.

Pour finir l'après-midi de 18h30 à 19h45 Yoga Son, postures, exercices respiratoires, unification du corps et de l'esprit, tarif : 12 euros le cours.

Les activités Bain sonore et Dan(sons) démarrent le 3 septembre. Les cours de yoga animés par Guylaine Morpelli, démarrent le 10 septembre.

Événement exceptionnel cet été à Agnac, le mercredi 12 août, l'éclipse solaire, un Grand Bain de Gong sera organisé de 18h à 22h à la belle étoile afin de sacrifier cet incroyable phénomène. Et bien sûr l'événement annuel à ne pas manquer la Nuit du Gong, un concert, suivi de 7 heures de vibrations de gongs et petit déjeuner offert de 21h à 8h30 le samedi 21 novembre au tarif de 50 euros.

Contact : Babette 06 63 11 78 57 (www.babettegazeau.com)



POINT LECTURE / BOÎTE À LIVRES

Alors venez nous retrouver tous les 15 jours le lundi après-midi de 15h à 17h au point lecture à Agnac.

- 7 et 21 septembre
- 5 et 19 octobre
- 2, 16 et 30 novembre
- 14 décembre
- Reprise le 4 janvier 2027

Bonnes vacances et belles lectures à tous !
Maïté et Christine

APE RPI DE LA VALLÉE DU DROPT

(Association des Parents d'Elèves)

Vendredi 03 juillet 2026 : Kermesse des écoles à Pardaillan

Contact : apedelavalleedudropt@gmail.com

YOGA BLUEMOON

Les cours de yoga continuent pendant l'été, autour du lac de Lauzun et en salle.

La reprise septembre se fera dans une autre ambiance car, enrichie d'une formation en Gong auprès de Guillaume Gonin (Silence Sonore) et d'une formation aux bols tibétains chez Temana Toulouse, mes cours de yoga seront agrémentés de moments de vibration sonore. La pratique reste du hatha yoga mais enrichie pour une relaxation maximale en début et fin de cours. Cette nouvelle approche se fera en tant qu'intervenante dans l'association H au carré le jeudi de 18h30 à 19h45 à la salle des fêtes et à partir du 10 septembre !

Le calendrier des cours sera fourni par l'association.

J'animerai ponctuellement des ateliers de danse du dragon (version dynamique du yin yoga) accompagnée par Babette Gazeau sur le créneau du jeudi après-midi de l'association H au carré. C'est avec un grand plaisir que je continuerai à animer des cours de yoga sur la commune d'Agnac. Bien à vous.

Contact et infos : **Guylaine Morpelli**

06.35.41.01.50

yoga.bluemoon47@gmail.com

site : www.yoga-bluemoon.com

cours de yoga



- * lundi 9h30
- * lundi 18h30
- * tuesday 9h
- * mardi 18h30
- * mercredi 9h30
- * jeudi 18h30
- * friday 9h
- * vendredi 10h30

✓ Tuesday and Friday : english yoga class

✓ Planning sur www.yoga-bluemoon.com

Lieux : Agnac, Lauzun, Lougratte
Saint Pardoux Isaac

Contactez-moi au 06 35 41 01 50
mail yoga.bluemoon47@gmail.com
Guylaine Morpelli



Liste des assos

ACCA D'AGNAC LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Contact : Laurent TEYSSIER, 05 53 64 91 38

ACFAA - COUNTRY – DANSE EN LIGNE

L'Association Culturelle Franco Anglaise Aquitaine (acfaa.com) utilise la salle des fêtes tous les mercredis matin pour son activité de danse country.

Contact : Polly, 07.75.26.42.19

APE DU RPI (association des parents d'élèves)

Contact : apedelavalleedudropt@gmail.com

L'ARC D'AGNAC

Le Club « L'Arc d'Agnac » propose la pratique du tir à l'arc. Tir nature sur cibles, 3D sur animaux en mousse

Contact : Jean Luc JOSSIC 06 84 99 31 74,

Email : larcdagnac@gmail.com, Web : larcdagnac.fr

A.S.O.A (Association Sportive Omnisport Agnaoise)

Cours collectifs chaque lundi jusqu'au 30 juin 2024

19H30/20H10 : Renfo Musculaire

20H10/20H30 : Gym Douce

Contact : David RUBIO 07 68 02 92 09

paco.coaching@gmail.com

FRATERNELLE DE MONFRANGE - LES AÎNÉS RURAUX

L'association propose des activités diverses (belotte, scrabble, sorties, loto)

Contact : Robert TAILLIEU, 05 53 83 03 28

Pierrot TATAREAU, 05 53 83 01 53

H AU CARRÉ

Activités diverses (musique, théâtre, spectacles, ateliers, danses, rencontres, stages)

Contact : Babette GAZEAU 06 63 11 78 57

babettegazeau@gmail.com – www.babettegazeau.com

LES CHAMPS FLEURIS

Contact : leschampsfleuris.agnac@gmail.com

LE VILLAGE DE LA DANSE

Lexane, directrice artistique

Contact : 06 60 68 18 22 – levillagedeladanse@gmail.com

POINT LECTURE

Contact : Maïté et Christine

YOGA BLUEMOON

Yoga à Agnac, tous les mercredis de 18h45 à 20h et à Lauzun, les jeudis de 9h45/11h et 17h45/19h.

Contact : 06 35 41 01 50

yoga.bluemoon47@gmail.com, bluemoon-gm.com

ZUMB AVEC JOA

Cours de Zumba tous les vendredis de 19h 30 à 20 h 30.

Séance de Zumba Kids vendredi soir de 18 h à 19h.

Contact : 06 77 60 44 66 - zumbavecjoa@outlook.fr

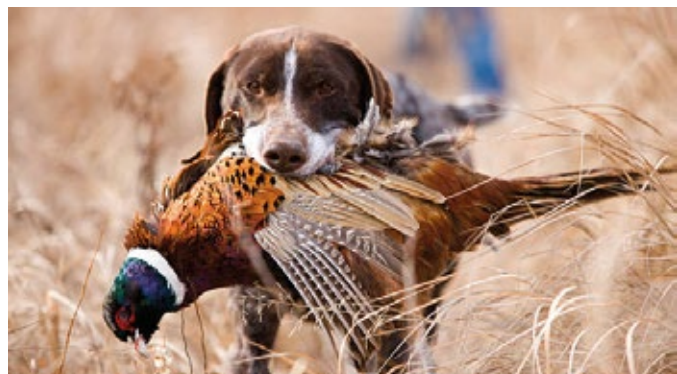


Le 25 avril dernier, le village d'Agnac accueillait pour la première fois le Trail d'Agnac, organisé conjointement par Fitness Sport Santé et l'ASOA. Avec 306 inscrits répartis sur quatre épreuves — deux parcours de randonnée et deux trails (7,5 km et 14 km) —, la journée a affiché une belle dynamique dès cette première édition.

La réussite de l'événement doit beaucoup aux 50 bénévoles mobilisés : 35 membres de l'ASOA, renforcés par les membres de l'association Champ Fleuris et les chasseurs locaux. Un élan de solidarité villageoise sans lequel rien n'aurait été possible.

Sur les deux épreuves chronométrées, les performances ont été au rendez-vous. Sur le 7,5 km, 60 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée, avec Maël Saubois (34:00) et Léa Mercier (38:40) en tête. Sur le 14 km, 74 finishers ont bouclé le parcours, dominés par Dylan Valade (1h00:35) et Tessa Perrin (1h21:30). Les trois premiers féminins et masculins au scratch sur chaque trail ont été récompensés, ainsi que le premier de chaque catégorie d'âge.

Contact : f.sp.sante@gmail.com ou au 07 68 02 92 09.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'ACCA d'Agnac : le rendez-vous convivial à ne pas manquer !

L'ACCA d'Agnac a le plaisir d'inviter les habitants de la commune et des alentours à partager une soirée paëlla le samedi 29 août 2026 à partir de 19h. Ce moment festif de fin d'été promet une ambiance conviviale et gourmande, idéale pour se retrouver entre amis, en famille ou entre voisins.

La Société de chasse d'Agnac se réjouit d'accueillir le public lors de cette manifestation et remercie par avance tous ceux qui contribueront, par leur présence, à la réussite de ces événements.

LES CHAMPS FLEURIS

Randonnée nocturne d'Agnac

Randonnée devenue traditionnelle, la marche nocturne d'Agnac s'est déroulée le vendredi 8 mai dernier. Organisée par les Champs Fleuris, la « marche » a réuni environ une soixantaine d'excursionnistes qui ont arpenté un parcours d'une dizaine de kms au travers de la commune, sous la direction sympathique et efficace des Guides des Chemins de Guyenne.

A la tombée de la nuit, tous se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour déguster le fameux tourin à l'ail, certains n'hésitant pas à faire chabrot !

Contact : leschampsfleuris.agnac@gmail.com



Soirée western par les Champs Fleuris !

Le samedi 4 juillet, 107 participants ont apprécié le dîner western américain incluant ribs et cheese cake, tout étant confectionné maison par l'association Les Champs Fleuris . L'association Westerdance de Miramont a animé la soirée par des démonstrations de dance country. Dances reprises par une grande partie de l'assistance et des organisateurs . Beaucoup s'étaient habillés « western » pour la circonstance . En dépit de la chaleur, tout le monde était satisfait de cette nouvelle soirée à thème organisée par Les Champs Fleuris d'Agnac .

LE VILLAGE DE LA DANSE

1er Stage-Festival d'été : le nouveau rendez-vous des danseurs à Agnac

Créée en septembre 2025, l'association Le Village de la Danse dresse un bilan très positif de sa première saison. En quelques mois, de nombreux jeunes danseurs ont rejoint l'aventure, témoignant de l'enthousiasme suscité par ce nouveau projet artistique et culturel sur la commune d'Agnac.

Cette première année a été rythmée par deux temps forts qui ont rencontré un vif succès auprès du public : les spectacles «Casse-Noisette», présenté en décembre, et « Il était une fois la Danse », en juin à l'Eden d'Eymet.

Forte de cette dynamique, l'association prépare déjà sa rentrée de septembre 2026. Venez nous rencontrer au Forum des Associations de Agnac et d'Eymet.

Grâce au soutien à la culture de la Commune d'Agnac, Le Village de la Danse prépare son événement phare de l'année :

Le Stage-Festival d'été du Village de la Danse

qui se déroulera du 03 au 06 Août. À cette occasion, des professeurs de renommée internationale viendront transmettre leur savoir-faire dans différentes disciplines : Danse Classique, Modern'Jazz, Raggajam Dancehall, Claquettes, Hip-Hop, Chant...

L'association remercie chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ces projets culturels sur la Vallée du Dropt.

Pour suivre l'actualité de l'association et découvrir les prochains événements, rendez-vous sur la page Facebook Le Village de la Danse.



Municipalité

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX



SÉANCE DU 28 JANVIER 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-01

Motion de soutien au monde agricole

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-02

Ouverture anticipée de crédit pour l'investissement 2026

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-03

Imputation en investissement des biens de faible va-leur

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-04

Travaux carrefour du Bayle et du parvis de la mairie : Ave-nant n°1 pour le lot n°1

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-05

Travaux de rénovation de la salle des fêtes : demande de subvention auprès du Conseil Départemental (FACIL)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-06

Sécurisation et aménagement des cimetières : demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2026

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-07

Parking de l'Eglise : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2027

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-08

Subvention exceptionnelle à l'association ASOA – Organisa-tion d'un trail

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-09

Annulations des délibérations Au Chateau : division de pro-priété pour régularisation de l'emprise de l'impasse

Approuvée

SÉANCE DU 06 MARS 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-10

Motion de la commune d'Agnac pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-11

Motion de la commune d'Agnac pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux et notamment de l'eau et de l'assainissement à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-12

Parvis de la mairie : avenant n°1 pour le lot 4

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-13

Entretien des espaces verts communaux

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-14

Vote des subventions 2026 aux associations

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-15

Subvention exceptionnelle à l'association l'Arc d'Agnac : championnat de France de tir à l'arc

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-16

Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de secrétaire de mairie

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-17

Autorisant le recrutement d'agents contractuels de droit public de remplacement

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-18

Au Chateau : division de propriété pour régularisation de l'emprise de l'impasse : échange MC KENZIE

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-19

Au Chateau : division de propriété pour régularisation de l'emprise de l'impasse : Consorts LORCY

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-20

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-21

Droit de Prémption Urbain (DPU) sur un territoire couvert par le PLU

Approuvée

Les comptes rendus sont
consultables sur le site internet :
www.agnac47.fr
ou en mairie.

DÉLIBÉRATION N°2026-22

Chemin communal A Belair : Détermination du prix de vente
Approuvée

SÉANCE DU 21 MARS 2026

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

DÉLIBÉRATION N°2026-23

Fixation des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-24

Pouvoir délégués au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-25

SIVU chenil Fourrière : Élection des délégués de la commune
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-26

SIVU Scolaire de la Vallée du Dropt : Élection des délégués de la commune
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-27

SITE Miramont de Guyenne : Élection des délégués de la commune
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-28

Syndicat Mixte du Dropt Aval : Élection des délégués de la commune
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-29

Élection des délégués de la commune à Territoire d'Énergie Lot et Garonne
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-30

Désignation des délégués au Syndicat EAU47
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-31

Élection de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-32

Délibération de principe Art. L332-13 du code général de la fonction publique autorisant le remplacement d'un agent titulaire ou contractuel de droit public indisponible et le recrutement d'agents contractuels de droit public de remplacement
Approuvée

SÉANCE DU 13 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-33

Vote du Compte Financier Unique 2025
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-34

Affectation des résultats 2025
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-35

Vote des taux d'imposition 2026
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-36

Vote du Budget primitif 2026
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-37

Délibération relative à la nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-37-01

Délibération d'octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale année 2026
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-38

Présentation des membres de la Commission des Impôts Directs
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-39

Pôle bien être : Fixation du prix de la location mensuelle
Approuvée

SÉANCE DU 26 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-40

Finance : remboursement d'un emprunt
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-41

Convention Lot et Garonne Ingénierie Projet 413 route de la Gare
Approuvée

DÉLIBÉRATION N°2026-42

Subvention exceptionnelle La Fraternelle : Repas du 1er mai 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-43

SIVU Scolaire de la Vallée du Dropt : Changement de siège social

NOUVEAUX HABITANTS SUR LA COMMUNE

C'est avec grand plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux habitants sur la commune.

Pour faciliter les relations administratives, nous les invitons à venir se faire connaître en mairie.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Quand ?

- Tout le long de l'année jusqu'à six semaines avant le 1^{er} tour de scrutin.
- Vous venez d'avoir 18 ANS : vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales de la commune de votre domicile. A vérifier si vous avez changé de domicile depuis le recensement pour le Service National.

Où s'inscrire ?

- Dans la commune de votre domicile (dans le cas d'un étudiant, possibilité de s'inscrire dans la commune de résidence dans le cadre des études à condition d'y résider de façon continue depuis le 31 Août)

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre Mairie et munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité),
- D'un document prouvant que vous êtes bien domicilié sur la commune (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer ...)
- Par courrier : A l'aide du formulaire agréé disponible sur sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
- www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être impérativement accompagné des pièces justificatives.

UN PROJET DE TRAVAUX ? ON VOUS ACCOMPAGNE !

Numéro vert gratuit 0800 47 01 47 / habitat@vg-agglo.com

Le service Habitat Val de Garonne Agglomération assure les missions d'information, de conseil et d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation de l'habitat (service public d'informations et de conseils France Rénov'). Ces conseillers vous aident à trouver les solutions de rénovation adaptées à vos besoins et à vos attentes, à estimer le budget nécessaire au projet, à évaluer et mobiliser les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

ATTESTATION D'ACCUEIL Pour les citoyens non européens

Un étranger, qui souhaite venir en France pour un séjour touristique de moins de 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document, appelé attestation d'accueil, est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite en mairie.

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

- Remplir une pré-demande en ligne sur le site sécurisé ANTS
- Prendre rendez-vous pour déposer votre demande dans la Mairie de votre choix pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes
- Soyez attentifs aux documents à fournir
- Communes pourvues de dispositif de recueil :

MIRAMONT, Place de l'Hôtel de Ville, 05 53 93 20 52

SEYCHES, Place de la mairie, 05 53 83 60 23

DURAS, Place du Château, 05 53 83 70 18

CHAMBRES D'HÔTES – MEUBLES DE TOURISME

Toute personne qui offre en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable avec accusé de réception auprès de la mairie du lieu d'habitation (art 24 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques (cerfa n° 140004*01, cerfa n° 13566*02)

L'hébergeur devra déclarer les nuitées au Service Tourisme de la CCPL pour s'acquitter de la taxe de séjour.

URBANISME

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Dans l'onglet urbanisme du site de la communauté des communes de Lauzun, le GNAU est un téléservice permettant aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisations en urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, etc.) auprès du service urbanisme.

Ce service en ligne est disponible pour les communes : Agnac, Lauzun, Lavergne, La Sauvetat du Dropt, Miramont de Guyenne, Moustier, Peyrière, Roumagne et Saint Pardoux Isaac. **Retrouvez tous les cerfa sur le site.**

PROBLÉMATIQUE DE MOBILITÉ

L'Association MOBILITE 47 vous propose différents services : garage social ; covoiturage ; location sociale de deux roues ou de voitures ; auto-école sociale ; transport en commun.

www.mobilite47.fr

CAR 47 / CONDUIRE L'AUTOMOBILE DU RETRAITÉ 47

Cette association permet à des jeunes retraités, moyennant rémunération, de devenir pilote d'une personne ne conduisant plus ou très peu et/ou ayant peur de conduire au-delà de quelques kilomètres de son domicile.

39, Bd Président Carnot, 47000 AGEN, **Tél. : 05 53 97 21 43**

LIGNE DE BUS N°332

La Ligne 332 (ancienne ligne 4) relie Marmande-Eymet-Bergerac avec deux points de ramassage sur Saint Pardoux Isaac et sur Miramont. Plusieurs horaires sont proposés 7j/7. Renseignements et modalités sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr ou au 0970 870 870

Horaires sur le site de la commune : **www.agnac47.fr**

Fiches également à disposition au guichet de la Mairie.

INSCRIPTIONS ECOLES DU R.P.I

PS au CP : Moustier
CE1 : Auriac sur Dropt
CE2 au CM1 en partie : La Sauvetat du Dropt
CM1 en partie au CM2 : Pardaillan
Retrouver sur le site Agnac47.fr les coordonnées des communes ou contacter le SIVU scolaire à la mairie de Pardaillan **05.53.83.02.05** ou par mail : mairie.pardaillan@wanadoo.fr

INSCRIPTION À LA MAIRIE ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'inscription à la mairie et l'importance du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sont deux éléments complémentaires qui garantissent la sécurité et le bien-être des habitants d'une commune, notamment en période de crise. L'inscription permet aux autorités locales de mieux gérer les risques et de mieux répondre aux besoins de la population, tandis que le PCS assure une préparation et une organisation optimales pour faire face à toute situation d'urgence. Ainsi, chaque nouvel arrivant joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la sécurité locale et dans la préservation de la collectivité.

Nous invitons toutes les personnes n'ayant pas remplis et retournés à la mairie d'Agnac l'autorisation de communication des données des administrés à le réclamer sur place ou par mail.

SIVU FOURRIÈRE DE LOT ET GARONNE

Que faire si vous perdez ou trouvez un animal ?

- **Appelez la fourrière** au 05 53 79 46 72 (ouverture de 9h à 17h) et munissez-vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif.
- **Appelez votre mairie.**

Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site ou nous contacter sur www.chenil-fourriere47.com

DÉFIBRILATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur, accessible à tous, sous le porche du cabinet paramédical.

DON DU SANG

Il faut prendre rendez-vous sur le site internet : **mon-rdv-don de sang** ou par téléphone au **05 53 77 03 40** pour faciliter le travail des infirmières qui collectent le sang.

Les dons ont lieu à Miramont, salle Victor Hugo, à côté du supermarché ALDI (la collation est composée de viennoiseries, charcuteries, fromages, gâteaux secs, compotes). Pour les personnes qui travaillent, elles peuvent venir donner à midi, un repas leur sera servi après le don, bien sûr gratuitement.

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DU PAYS DE LAUZUN-MIRAMONT



ASSOCIATION
INTERMÉDIAIRE DU
PAYS DE LAUZUN-
MIRAMONT-DURAS

L'AIPLM met à votre disposition ses compétences
et son personnel pour tous vos travaux de :

MÉNAGE
JARDINAGE
PETIT BRICOLAGE
NETTOYAGE
GARDE D'ENFANTS



** Nouveau*
Avance
immédiate
de l'URSSAF.
Nous vous
accompagnons
à la création de
votre compte.

- Aiplm apporte une réponse rapide et adaptée
- Nous gérons toutes les démarches administratives (contrats, salaires, cotisations,...)
- **Crédit d'impôts de 50 %** pour les particuliers, directement déduit de la facture *
- Par cet acte, l'association participe à la lutte contre le chômage en offrant des possibilités d'emploi

(1)
RÉDUCTION
D'IMPÔTS

Missions
auprès des

- Collectivités
- Associations
- Particuliers⁽¹⁾
- Entreprises



MIRAMONT DE GUYENNE
5 place Martignac
Tél : 05 53 93 11 16
07 85 94 56 01
mail : aiplm@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE EN CAS DE DANGER



POLICE
GENDARMERIE SECOURS
7j/7-24h/24



URGENCES EUROPÉENNES
N° d'appel unique



NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES
Accessible par SMS 7j/7-24h/24



APP-ELLES - La première application française solidaire
des femmes victimes de violences



Mémo de Vie - Cette plateforme offre un espace d'aide
aux victimes de violences

NUMÉROS ALERTE INFORMATION ÉCOUTE ORIENTATION



3919 VIOLENCE FEMME INFO - N° d'écoute et d'orientation
Appel gratuit et anonyme 7j/7-24h/24



Arretonslesviolences.gouv.fr
Pour un signalement en ligne, 7j/7-24h/24



0800 05 95 95 VIOLS FEMMES INFORMATION (CFCV)
Appel gratuit et anonyme / lun-ven de 10h-19h



119 ALLÔ ENFANCE EN DANGER
7j/7-24h/24

08 019 019 11 J'ARRÊTE D'ÊTRE VIOLENT 3020 NON AU HARCÈLEMENT
116 006 AIDE AUX VICTIMES

SERVICES DE SOINS ET AIDE A DOMICILE



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles à domicile, de la naissance à la fin de vie. Elle accompagne au quotidien, les familles, les personnes âgées, handicapées et propose des services de ménage, repassage, entretien du linge, préparation et aide au repas, courses, transport accompagné, garde d'enfants à domicile, etc. Vous pouvez nous joindre à l'adresse ci-dessous afin de faciliter les démarches en vue d'une prise en charge financière (APA, CARSAT, MSA ...)

ADMR Saint-Pardoux Lévisnac

1485 rue des Serres, le Bourg 47 800 ST PARDOUX ISAAC

St Pardoux : 05 53 93 68 50

Lévisnac : 05 53 93 53 93

asso.stpardouxlevignac@fed47.admr.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

asso.stpardoux@fed47.admr.org

SSIAD DES TROIS CANTONS

Services de Soins Infirmiers à Domicile

Il intervient sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées + de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes - de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Son intervention auprès des personnes âgées a pour objectif :

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Ces interventions peuvent être de courte, de moyenne ou de longue durée selon l'état de santé et les besoins du patient.

Le SSIAD peut intervenir 7 jours sur 7 si nécessaire.

Contact : ZA REBEQUET - 47800 ST-PARDOUX-ISAAC

05 53 79 93 35 - ssiad.les3cantons@fed47.admr.org

ASSOCIATION "LÉA"

Permanences dans un bureau de France services à Miramont-de-Guyenne. Ces permanences seront proposées sur rendez-vous, à raison d'une fois par mois, le 3e mercredi de chaque mois. Afin de prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement l'association. Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur leur site internet.

N° VERT 0805 950 874

www.asso-lea.org

DÉCHETTERIE

85 Impasse Elie Teyssier, 47800 Miramont de Guyenne

Contacts : 05 53 64 12 26 - iris@ccpl47.fr

www.ccpl47.fr/environnement/

Service Environnement :

05 53 94 11 23 - secretariat.environnement@ccpl47.fr

12 rue du Renfort, 47410 LAUZUN, accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Contact Compostage : 06 33 72 84 18

Zone de Réemploi : ancienne déchetterie Miramont de Guyenne, tous les mercredis des semaines impaires de 14h à 18h30.



Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver

Lundi

13h30 - 17h30

Mardi et Jeudi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi et Vendredi

8h30 - 12h

Samedi

8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Horaires d'été

du 15/06 au 15/09

Mardi au Samedi

7h15 - 13h30

Accès déchèterie, enregistrement et/ou modification : iris@ccpl47.fr

Les services d'urgence
vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Pensez à **enregistrer** dès maintenant
ce numéro **dans vos contacts**



PRESENCE VERTE

L'action « Plan Canicule» Présence Verte qui offrait les 3 mois de sécurité pendant l'été gratuitement en faveur des plus fragilisés a pris fin, nous souhaitons vous en faire un retour.

Notre soutien a permis cette année d'assurer la protection de 105 personnes. L'action a été appréciée par les personnes isolées et leurs familles durant cette période de fortes chaleurs.

Dans la continuité de cette action, afin de répondre aux difficultés hivernales, nous vous rappelons que notre action **PLAN GRAND FROID** débutera au 1^{er} décembre.

Présence Verte Guïenne vous renseigne au 05 53 67 78 00

CONCIERGERIE D'ICI : 05.53.67.78.42 – contact@conciergerie-dici.fr

Présence Verte Guïenne vous renseigne au 05 53 67 78 00



Service de téléassistance
classique ou mobile

Libre de vivre chez soi en toute sérénité



Pratiquez vos activités en toute sécurité!



05 53 67 78 00
guienne@presenceverte.fr



CONCIERGERIE D'ICI

05 53 67 78 42

Vous souhaitez de l'aide

pour réaliser des courses,
des petits travaux,
trouver une activité de loisirs...

On vous trouve des réponses.



ADRESSES WEB UTILES

- **Commune d'Agnac** : pour y retrouver les informations pratiques, les activités proposées par les diverses associations sur la commune et alentours
www.agnac47.fr

- **Communauté de Communes du Pays de Lauzun**

Toutes les informations du secteur, activités, marchés, tourisme, déchetterie
www.ccpl47.fr

- **Vos droits et vos démarches** : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille :
service-public.fr

- **Les Services de l'Etat à votre service dans vos démarches** : passeport, carte nationale d'identité, carte grise, permis de conduire, Etc. :

La Préfecture du Lot et Garonne
lot-et-garonne.pref.gouv.fr

- **Cadastre** : un service de consultation du Plan Cadastral :
cadastre.gouv.fr

- **Géoportail aquitain de l'urbanisme** :
www.urbanisme.pig

MAISON FRANCE SERVICES

Les agents de la Maison France services de Miramont de Guyenne, 28 boulevard Jules-Ferry, vous accompagnent dans vos démarches administratives au quotidien. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.ccpl47.fr ou contactez-les au 07.88.99.95.55.

CONCILIATEUR JUDICIAIRE

Permanences à la MAISON FRANCE SERVICES : Mr Alain PAGES.
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 19h.
Prise de RDV au 07 88 99 95 55

NUMÉROS UTILES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

URGENCE SANTE 15

HÔPITAL MARMANDE
05 53 20 30 40

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Secrétariat

- Lundi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 à 12 h
- Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Permanence du maire

- Vendredi, uniquement sur rendez-vous

Tél. : 05 53 83 01 59

Mél. : Mairie-agnac@collectivite47.fr

Site internet : www.Agnac47.fr

Facebook : Agnac